FORMATION EN PRÉSENTIEL

ANIMATEUR PRÉVENTION/RÉFÉRENT SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Dernière mise à jour le 30/01/2024.

OBJECTIF

Etre capable d'assurer la mission santé et sécurité dans l'entreprise et de conseiller l'équipe de pilotage en prévention

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Apporter son conseil à l'entreprise
- Mobiliser les outils d'analyse pour enrichir l'EvRP
- Faire débattre pour trouver des pistes de solutions

Tarif	**1000** € NET par participant **5600** € NET par groupe
Réf.	**REF-SST-PREV**
Contact	0950412583 contact@fipsformation.fr www.fipsformation.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Salarié ayant une mission santé sécurité et désigné par l'employeur

PRÉ-REQUIS

- Salarié assurant une mission prévention ou désigné par l'employeur
- Elaborer son profil cérébral individuel (HBDI)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Assurer une mission santé/sécurité

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accessible aux PSH

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Alternance de théorie et de pratique

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Outils d'évaluation + clef USB

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Autres formations professionnelles continues	**Présentiel**	**4 mini > 10 maxi**	**35 heures / 5 jour(s)**

PROGRAMME

J 1

- Chapitre 4 du code du travail
- Missions d'un salarié compétent en prévention
- Enjeux et acteurs de la prévention
- Le financement pour la prévention
- Définition et déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles

J 2

- Analyse de situation de travail
- Proposer des pistes de solutions en conformité avec la réglementation
- Enrichir le document unique
- Epreuve 3 quizz

J 3

- Debriefing des profils HBDI individuel.
- Organiser une réunion
- Réguler les débats et faire prendre des choix
- Utilisation des outils d'analyse pour convaincre

J 4

-La démarche de prévention

-Construction d'un projet de prévention

#J 5

- Epreuves certificatives 1, 2 et 4.

LES PLUS

Formation donnant des outils fondamentaux pour améliorer la prévention

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Expert en prévention certifié	Entretien professionnel portant sur le cadre légal de la prévention, Mise en situation professionnel d'analyse d'une situation de travail, Quizz interactif portant sur le contenu de la formation, Restitution du projet de prévention pour la structure.	Attestation de compétence salarié désigné compétent